

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

~~~~~

### SÉANCE DU 18 JUIN 2013

~~~~~

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Yves TOURAINÉ, Mme Anne BARBET,
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,
Mme Véronique PEBEYRE, Adjointe,
Mme Marie-José ROMEO, Mme Dominique QUEHEILLE,
Mme Georgette SALHI, M. Jean-Michel BRUGIDOU,
Mme Eliane BELLEGARDE, Mme Eliane YTHIER, M. Philippe GARROTE,
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Nathalie REGUEIRO,
M. Fabien REICHERT, M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE, M. Gilbert EHRET,
Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

Mme Jeanine DUTECH donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE donne pouvoir à Mme Véronique PEBEYRE,
M. Jean-Marie GINIEIS donne pouvoir à Mme Anne BARBET,
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Jean-Pierre ARANJO,
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Michel ADAM.

~~~~~

### 5 - CONVENTION POUR LA PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE DE L'ENTRETIEN D'UN CHEMIN LONGEANT L'AERODROME D'OLORON SAINTE-MARIE

Monsieur le Maire expose que la Commune d'Herrère propose l'entretien du chemin longeant l'aérodrome d'Oloron-Herrère desservant le bois dit « du Bedat », propriété de la Commune d'Oloron Sainte-Marie.

Ces travaux consistent à reprofiler les fossés, et à empierre une partie du chemin.

Le montant total des travaux d'entretien s'élève à 2 796,39 € TTC. La Commune d'Oloron Sainte-Marie pourrait prendre à sa charge la moitié de cette somme, soit 1 398,20 € puisque le chemin dessert les pistes du bois « du Bedat » sur le territoire communal.

.../...

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces administratives, juridiques et comptables se rapportant à cette prestation.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 18 juin 2013.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 23/06/2013**

**Bernard UTHURRY**